

La nouvelle économie sociale et la question des besoins

Marie-Laure Arripe

Economiste, enseigne au Département sciences économiques et gestion de l'université de Toulouse II - Le Mirail, chercheur au Gresoc.

A un «expert» britannique qui lui demandait s'il ne souhaitait pas que l'Inde atteigne le même niveau de développement que l'Angleterre, Ghandi a répondu : il a fallu toute la planète à l'Angleterre pour se développer. Combien alors faudrait-il de planètes pour développer l'Inde ?

La mondialisation, depuis une vingtaine d'années, s'est accompagnée au Nord comme au Sud de la planète d'un double gaspillage des ressources : celui des richesses sociales et celui des ressources naturelles (déforestation accélérée, «stress» hydrique, dégradation de l'atmosphère, etc.).

A l'origine de cette double exclusion, réside la domination sans partage de la logique de l'offre, au sens de Wallerstein, proposant comme seule fin à l'accumulation, l'accumulation elle-même (1). Dans ce cadre, les hommes et la nature deviennent des moyens, asservis à une fin qui leur est étrangère. Ceci a comme conséquences directes la déliquescence simultanée du «lien social» des liens entre les hommes dans leur rapport à la nature, et l'épuisement de cette dernière.

Cette forme d'organisation sociale génère finalement d'un côté, un ensemble de marchandises (force de travail et «biens» destinés à la production et la consommation) nécessaires à la poursuite du processus, et de l'autre une multitude de «déchets» sociaux et environnementaux (2).

Le rôle de la nouvelle économie sociale dans les pays industrialisés se situe ainsi en partie au stade du «retraitement» (insertion), du «recyclage» (formation) des «déchets» sociaux produits par la logique de l'offre. Mais elle se doit surtout d'inventer des moyens évitant d'en produire de nouveaux : la recherche et le recensement des «nouveaux besoins», la production à l'extérieur du système des marchés, la création de réseaux d'échanges locaux, la mise en place du commerce équitable, etc. en constituent quelques exemples.

Echapper à l'accumulation sans fin implique-t-il de privilégier une économie fondée sur la «demande» censée se montrer plus soucieuse des «besoins»? La réponse n'est pas directe. En effet, d'une part, la notion de demande est très entachée d'économicisme, et d'autre part, les conceptions actuelles des besoins sont forgées par, et sur le modèle de la logique productiviste.

En sortir nécessiterait donc avant tout de repenser la question des « besoins » en cherchant des modalités qui les satisfassent tout en respectant l'environnement naturel, y compris dans un contexte d'accroissement démographique ou d'exigences sanitaires et culturelles plus étendues.

un constat : le double dumping

Les études sur l'état de la planète et de ses habitants se sont multipliées, pour dénoncer le « dumping social et environnemental » global, l'accroissement des inégalités, et l'exclusion massive de la plus grande partie de la population, non seulement du « développement » mais de leurs modalités même d'existence. Certains en viennent à réclamer un « protectionnisme des hommes »⁽³⁾ qui protégerait les plus pauvres des pires effets de la globalisation⁽⁴⁾.

L'accroissement général des inégalités se retrouve à l'intérieur même des pays, du Nord comme du Sud, de façon tout aussi frappante⁽⁵⁾. L'analyse et la dénonciation de cet état de fait ne sont en elles-mêmes ni récentes, ni particulièrement originales⁽⁶⁾. Elles tendent pourtant à se généraliser, peut-être parce que la situation actuelle ouvre des « raisons » propices à une radicalisation de la prise de conscience. La perspective du « développement pour tous » se trouve clairement invalidée dans les faits.

D'autre part, une perception s'est élargie, et s'installe progressivement dans les médias, de la proximité des limites « effectives » des ressources disponibles, en air, en eau, etc. Par exemple, dans quelques années, moins de dix parfoi s, si rien ne change quant aux méthodes de culture, et en particulier, si l'exportation de produits de l'agriculture irriguée se poursuit, il n'y aura plus d'eau du tout dans certaines régions autour de la Méditerranée. L'Algérie et la Tunisie disposent en moyenne de six fois moins d'eau par habitant que la France, Israël de dix fois moins, Malte de trente fois moins⁽⁷⁾.

Quels sont les liens entre exclusion sociale et dégradation environnementale ? L'une et l'autre se renforcent. La dégradation environnementale au Sud détruit, immédiatement, les modes d'existence et les possibilités de continuer à vivre sur place de ses habitants et, à plus ou moins long terme, les habitants eux-mêmes⁽⁸⁾.

Le dumping social allant généralement de pair avec le dumping environnemental, les deux participent à la destruction d'emplois dans les pays du Nord, plus vigilants ou plus « rigides » sur ces questions. Ce cycle d'exclusions pourrait être parcouru en tous sens.

En fait, aussi bien au niveau de chaque pays ou région du monde qu'au niveau externe, les contraintes des ressources « naturelles » amèneront chaque pays, ou chaque région à exclure les autres pour pouvoir organiser sa propre existence. C'est parfois déjà le cas. C'est pourquoi les solutions qui tournent autour du thème de la croissance⁽⁹⁾ sont à plus ou moins long terme impossibles, même si ce schéma demeure très largement dominant aujourd'hui⁽¹⁰⁾.

A. Smith⁽¹¹⁾, au XVIII^e siècle et aux débuts du libéralisme, introduit la « logique de l'offre » en rupture avec toute la tradition socio-économique antérieure. En énonçant que « la consommation est le but ultime de la production » il la place hors du champ d'analyse de l'économie politique naissante. En effet, faire de la consommation une finalité permettait d'en faire désormais abstraction, puisque l'objectif fixé dès lors à l'économie devenait l'étude des

moyens de la satisfaire (12). Ce discours conservait toutefois un ton mesuré, sinon légèrement hypocrite, en laissant entendre que la consommation était la fin, la production n'étant qu'un moyen. En revanche, quand J.B. Say affirme crû ment que «l'offre crée la demande»(13), il entérine la souveraineté de la logique de l'offre (14). Désormais, il est clair que la fin de l'offre est l'offre elle-même, puisque la demande en découle, de façon mécanique.

Jusqu'à là les Scholastiques, puis les Mercantilistes et les Physiocrates, avaient tous mis en avant le rôle des «besoins»(15) comme finalité de l'économie, comme en témoignent les textes de Turgot, ou de Boisguilbert, pourtant «libéraux» eux aussi. Certes, dans ces systèmes, certains avaient des besoins plus égaux que les autres.... Mais le remplacement de la logique des besoins par celle de l'offre comporte un certain nombre de conséquences décisives. En effet, le principe directeur de cette manière réside dans son absence totale de limites : les besoins sont insatiables, le consommateur en quête perpétuelle de nouveauté, et les ressources naturelles inépuisables, à la mesure des possibilités de production. sans cela, nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être ni multipliées, ni épuisées, elles ne font pas l'objet de la science économique » écrit Say (16) .

A cette souveraineté de l'offre, Sismondi (1819), Malthus (1820), puis Keynes (1936) ont répondu en insistant sur la nécessité de réhabiliter le rôle de la demande, notamment comme moyen de lutte contre les crises économiques. Mais l'essentiel de leur démarche consiste au fond à chercher comment rendre solvable la demande potentielle : pour Malthus, en « solvabilisant » la classe moyenne, afin de lui permettre de s'offrir les biens dits «de luxe » produits par l'industrie ; pour Sismondi, en augmentant les salaires des «pauvres » Dans ces deux cas, il s'agit d'un accroissement des revenus réels. Pour Keynes, il s'agit simplement d'une augmentation nominale des revenus, fondée sur l'hypothèse de l'«illusion monétaire »

Mais ces «solutions » n'en sont pas, puisqu'il ne s'agit finalement que de fournir des issues à la logique de l'offre, quelles qu'en soient par ailleurs la nature et le mode de financement.

En résumé, sa poursuite signifierait la persistance de la double destruction des ressources sociales et naturelles. Y substituer une logique de la demande ne peut fournir qu'une issue provisoire (17), mais ne saurait constituer une alternative, puisqu'elle participe au fond du même ensemble que la précédente. Il resterait enfin comme possibilité de revenir à une logique des «besoins » mais ceci risquerait d'apparaître comme un «retour en arrière » Cette position n'aurait en soi rien de critiquable, en dehors de la remise en cause de l'idéologie des « bienfaits » du « progrès » mais connaît des limites en ce que l'économie des besoins traditionnelle est largement une économie de la nécessité ; et surtout, un tel «retour » n'aurait pas davantage de chances que précédemment de résister durablement à l'empire de l'économie de l'offre.

Quelques «expériences » dessinent pourtant les contours d'une organisation de l'économie, qui combinerait les pratiques de lutte contre l'exclusion sociale avec une approche différente de la nature.

exclusion, «nature » et lien social

Face aux modalités d'exclusion, qui peuvent donc être «internes » ou «externes » certaines réalisations sont, avec leurs limites, riches d'enseignements : ainsi, au plan interne, du renouveau des formes collectives de jardinage -maraîchage et, au plan externe, du «commerce équitable »

o Depuis peu, en France et ailleurs, se manifeste un regain d'intérêt pour les jardins, non seulement comme potagers «utiles » mais aussi comme moyens de «resocialisation »(18). Les exemples de rapports entre lien social et restauration d'un rapport à la «nature »sont multiples : «... cette enclave au milieu des barres et des tours de Vila Nova au Portugal, devenue par la volonté de ses habitants, un véritable parc naturel... A Saint Nazaire, Lyon, Rotterdam ou Oslo, Argenteuil ou Grenoble, toutes les expériences tentées procèdent d'une nouvelle façon de concevoir la ville, d'un changement des modes de décision »(19). A New York, l'expérience des «success gardens »d'Harlem, repose sur l'établissement de jardins dans des zones désertées par leurs propriétaires : «un pâté de maisons a été dégagé face à l'école et un jardin a été mis en place par les représentants des communautés et les écoliers eux-mêmes. Certains de ces derniers ne savaient pas ce qu'était un arbre, ni qu'une petite mare attirerait les oiseaux, ou que la végétation évolue au rythme des saisons. Des jeunes suivent actuellement des stages rémunérés qui leur permettront de participer à sa gestion ou à l'élaboration d'autres projets... »(20).

Les potentialités ouvertes par la culture des jardins simultanément dans la lutte contre l'exclusion et la réhabilitation de la nature, notamment dans le cadre urbain, ont été développées dans une étude récente (21). L'un des auteurs du rapport souligne le fait que la culture des jardins familiaux répond aux conditions d'un développement «durable »(22). Enfin, leur proximité permet d'économiser sur les transports et les destructions environnementales subséquentes. Ces avantages écologiques s'accompagnent d'enjeux importants au plan social.

Dans la mesure où ils constituent un secteur faiblement capitalistique, «utilisant beaucoup de main-d'oeuvre » ils peuvent contribuer à la création d'emplois, mais surtout, ils permettent de constituer des réseaux de solidarité (échanges de produits, de plans, de techniques, etc.). Il s'agit donc de calculer la valeur hors marché des jardins («familiaux »ou «d'insertion »), et d'examiner sous quelle forme on pourrait assurer la rémunération des services qu'ils rendent à la société. L'utilité sociale ainsi établie permettrait de justifier les investissements nécessaires à leur maintien ou à leur développement »(23).

Si l'apprentissage ou la restauration d'un rapport à la nature, le développement de réseaux de solidarité, la préservation de ressources à long terme sont à mettre à l'acquis des jardins, le volet emploi-insertion paraît plus hypothétique. L'insuffisance de terrains à cultiver, en ville notamment, où s'exerce une rivalité avec la construction immobilière, constitue une limite à ces projets. De plus, l'étude des caractéristiques des postulants à un jardin dont la demande n'a pas été satisfaite a mis en évidence une sur-représentation des étrangers, des jeunes et des personnes en difficulté économique.

Il apparaît donc nécessaire d'appuyer ces projets sur une démarche volontariste, publique ou associative. C'est le cas des jardins biologiques à visée directe d'insertion, qui se donnent comme slogan : «Vous avez besoin de légumes. Ils ont besoin de travail. Alors ensemble, cultivons la solidarité »(voir encadré). Mais là encore, d'après les néojardiniers eux-mêmes, le bilan est doux-amer. A côté de retours réussis, à la suite par exemple de séjours en prison, et s'ils considèrent que cela leur permet d'échapper à la critique de «ne pas chercher du travail »..., ils ne touchent que 2 800 francs par mois. Et la fragilité de l'ensemble demeure marquée par des problèmes d'absentéisme, parfois relayés par l'arbitraire de décisions institutionnelles (24).

o Le commerce équitable, pour sa part, est né du constat d'injustice dans les rapports commerciaux entre producteurs du Sud et pays industrialisés. Il a été initié et mis en œuvre par des groupements de producteurs, parfois aidés par des organismes publics des pays concernés, et des associations des pays du Nord. Les organisations du commerce équitable (25) s'engagent à rapprocher consommateurs du Nord et producteurs du Sud, tout en garantissant aux uns la qualité des produits et aux autres la sécurité alimentaire et des facilités de gestion.

A ce titre, elles paient aux producteurs un prix jugé «équitable» pour leurs produits : il couvre les besoins de base des producteurs, les coûts de production et leur laisse une marge pour l'investissement. Afin de prévenir l'endettement et de stabiliser les relations avec les producteurs, elles avancent une partie de la somme finale (40 à 50 %), établissent des contrats à long terme avec eux. Elles permettent enfin aux producteurs d'avoir un accès direct au marché européen, en évitant le plus possible les intermédiaires et les spéculateurs.

Ces facilités commerciales s'accompagnent de soucis éthiques. En particulier, le développement et l'exportation d'un produit ne doivent pas compromettre la sécurité alimentaire locale. Les consommateurs de leur côté peuvent se rendre compte de la culture, de l'identité et des conditions de vie des producteurs, anticipant sur la traçabilité du marketing moderne... Ce projet présente cependant trois grandes limites.

Tout d'abord, il s'inscrit à l'intérieur de la «Division Internationale du Travail» construite depuis deux siècles dans l'intérêt principal, voire exclusif, des pays industrialisés, sans la remettre en question. Ensuite, il n'interroge pas les producteurs sur leurs méthodes de production, et permet, éventuellement, la perpétuation du recours à des techniques «gaspilleuses» en ressources. Enfin, tout en se donnant comme objectif de satisfaire aux besoins essentiels des producteurs, il ne comporte aucune réflexion sur ce que sont justement ces «besoins».

Les limites rencontrées par ces manifestations d'économie «solidaire» interrogent : la socialisation par les jardins semble plus favorable à ceux pour qui elle est un complément qu'à ceux pour qui elle est une alternative à l'exclusion. Le commerce équitable, tout en stabilisant les relations Nord-Sud entre producteurs et consommateurs, entérine le rapport économique existant. Ces «défauts» n'ont cependant pas un caractère rédhibitoire, et si, malgré leurs aspects novateurs, ils ne réussissent pas, pour l'instant, à constituer un bouleversement, peut-être est-ce dû à leur caractère ponctuel. Leur extension serait alors susceptible de fournir «la base fondamentale du renouveau politique et du redémarrage de nos sociétés dans les années à venir» (26).

les conceptions usuelles des besoins

Interroger la conception dominante des «besoins» nécessite au préalable de la rappeler, et de présenter également les autres versions. Comment l'économie sociale traditionnelle et l'économie solidaire se sont-elles déterminées sur ce point ? Et en particulier, quel est le statut des «nouveaux» besoins que cette dernière s'est chargée d'identifier ? Enfin, en quoi est-elle en mesure d'y répondre mieux que l'économie de marché ?

Si les « besoins » n'appartiennent pas au champ de l'économie, qui s'évertue à en organiser la « satisfaction », elle n'en conçoit pas moins à leur égard un ensemble de représentations.

L'« émetteur » de besoins serait un individu, insatiable, aux besoins illimités et sans cesse renouvelés. Un besoin chasserait l'autre : l'un satisfait, un autre apparaîtrait. L'économie politique du XIX^e siècle a élaboré une série de typologies normatives, détaillant et hiérarchisant les besoins. Ont ainsi été déclinées des distinctions entre biens « primaires » et biens de luxe, « vrais » et « faux » besoins, besoins « réels » et besoins « artificiels », etc. La liste s'est allongée au XX^e siècle (27), en cherchant à identifier les besoins que l'Etat pourrait satisfaire en lieu et place du marché.

Les limites de cette vision ont déjà été répertoriées ailleurs : parti pris de l'individualisme avec l'hypothèse que chaque individu décide pour lui-même ; universalisme, les individus étant supposés être tous construits sur le même modèle ; non-prise en considération des besoins, qui ne se manifestent pas comme demande solvable sur un marché. Pour certains, les besoins sont des besoins de « biens » produits par l'économie de marché, etc. Il est clair que cette conception des besoins sert d'alibi au fantasme de l'illimitation de l'offre elle-même, et qu'elle semble donc particulièrement inappropriée pour conduire l'exploration de besoins non satisfaits.

Mais les besoins sont-ils, effectivement, illimités ? L'Antiquité se le demandait déjà et pose la question ouvre un débat non résolu jusqu'ici. Platon séparait les besoins de nécessité (nourriture, vêtement, logement) des autres. Aristote distinguait les besoins « naturels » des besoins « non naturels » ; les seconds seuls étaient illimités, et le philosophe recommandait plutôt de s'en abstenir. Des penseurs critiques ont, comme Marx, atermoyé sur cette question, ou comme Castoriadis, éludé le problème, en choisissant la chèvre et le chou. L'anthropologie répondrait plutôt par la négative, notamment pour les « besoins de nécessité » longtemps exclus du domaine de l'échange marchand et satisfaits gratuitement (28).

La « modernité » a procédé à deux changements à l'égard de ces traditions : le domaine de la « nécessité » est devenu marchand ; et il a été élargi à la « subsistance » qui inclut, au-delà de la « nécessité », une dimension relative, socio-historique, portant sur des besoins « sociaux » (29). Cette conception, « classique » des besoins n'est pas éloignée de celle des héritiers de Marx (30), qui considèrent que les « progrès » de la société induisent des besoins nouveaux, qui doivent s'intégrer eux aussi à la sphère de la subsistance : besoin de loisirs, d'automobiles, de médecine, etc. La sphère de la « nécessité » s'étend ainsi douillettement le long de l'histoire, choyée dans le cocon de l'inéluctabilité du « progrès » sans qu'en soient interrogées les contingences ni les conséquences.

A contre-courant, s'inscrit une conception selon laquelle les besoins ne sont illimités ni dans l'absolu, ni même au fil de l'histoire. Ils auraient toujours les mêmes racines, ou à peu près, et seuls changeraient, au gré du temps et des possibilités, les moyens de les satisfaire. Mais il existe là le risque de retomber dans une conception universaliste des besoins, à l'intérieur de laquelle les individus n'auraient finalement qu'à effectuer des choix alternatifs sur les moyens de leur satisfaction. Ce qui nous ramènerait à Robinson.

Peut-être tout dépend-il du lieu épistémologique, arbitraire, où l'on installe le besoin : les « besoins de » sont évidemment ancrés, idéologiquement et fonctionnellement, dans des sociétés historiques de « produits pour », donc dans des sociétés d'offre ; les « besoins » tout court, génériques, appartiennent plutôt à des univers de la répartition. Mais une autre conception des besoins reste à penser, sachant qu'il n'est pas possible de continuer à admettre

et encourager l'illimitation des besoins, et qu'il paraît difficile de proposer une éthique de leur maîtrise, en dehors d'un consentement personnel ou collectif à l'égard de cet objectif.

la conception des besoins dans l'économie sociale

La démarche de l'économie sociale y correspondrait en partie, autour des principes de solidarité. Mais elle contient d'emblée son paradoxe. En effet, l'exclusion s'accompagne généralement d'une insatisfaction des besoins, surtout dans un contexte où la grille des besoins est largement marquée par leur imprégnation dans l'économie de l'offre, c'est-à-dire la permanence de leur renouvellement. Il paraît alors difficile d'exiger d'« exclus » la renonciation à ce que possèdent les « inclus », et dont eux-mêmes sont dépourvus. Le problème se pose de façon similaire au niveau planétaire, dans les rapports entre Sud et Nord, à propos, par exemple, des rythmes de développement ou des nécessités de modération vis-à-vis de l'environnement.

C'est ainsi qu'à l'origine, l'économie sociale, « fille de la nécessité » est apparue comme réponse à l'existence de besoins « fortement ressentis » et insatisfaits. Les organismes qui s'en inspirent présentent cependant un volet défensif, et un pan offensif, d'une part, en perpétuant des modes antérieurs d'organisation de la solidarité (31), et d'autre part, en proposant d'autres formes d'organisation de la production. Ils pourraient être, à ce titre, porteurs du besoin de « cohésion sociale », relevé par certains tenants de l'économie solidaire.

La conception du besoin véhiculée par l'économie sociale n'en reste pas moins pensée sur le modèle du « manque » en creux du modèle dominant, sans en interroger les fondements. À cet égard, l'objet et le champ d'action de la « nouvelle » économie sociale se sont déplacés. Outre les services rendus par l'économie sociale traditionnelle, elle se trouve, en amont, en devoir de produire des emplois (32), comme moyens de satisfaire de « nouveaux besoins ». La rhétorique des « nouveaux besoins » pourrait laisser penser, non sans fondements, qu'elle adhère à la vision libérale de leur illimitation. Mais la réalité de ce qu'elle regroupe sous cette appellation amène à relativiser cette impression.

Les « nouveaux besoins » répertoriés par les réseaux de l'économie solidaire sont relativement similaires de pays à pays du moins parmi les pays industrialisés (33). Dans les pays du Sud, les organisations de l'économie sociale se développent dans des domaines plus diversifiés : l'emploi, la santé, le crédit, l'agriculture, la pêche, l'habitat, etc.

Mais leur examen montre dans tous les cas qu'il ne s'agit pas tant, dans l'ensemble, de besoins inédits que de besoins traditionnels, assurés, puis désertés, par d'autres instances : la famille, l'État-providence, le marché pour certains ; ou encore, de besoins induits, en particulier les besoins environnementaux. Chombart de Lauwe faisait une distinction entre besoins-état et besoins-aspirations. Peut-être faut-il désormais y ajouter des besoins-réparations... Davantage que la « nouveauté » toute relative des besoins, l'originalité de la nouvelle économie sociale réside dans les moyens que l'on se donne pour y répondre. Il reste pourtant une question.

Il est généralement admis que l'économie solidaire trouve sa place quand les besoins à satisfaire sont insolubles au regard des exigences de l'économie de marché. Mais si l'intervention publique vient « solvabiliser » ces demandes, en quoi, dès lors, la nouvelle économie sociale serait-elle plus apte que le marché à y répondre ?

Il est possible d'évoquer un premier élément de réponse, extérieur au contenu même de l'économie solidaire : si l'on admet que l'économie de marché est à l'origine des situations d'exclusion, de pollution, etc., on voit mal comment elle pourrait les réparer durablement. Seul, son propre discours adhère à une idéologie de la réversibilité parfaite des processus. De plus, elle pense que les «dysfonctionnements» de la société sont le résultat d'une emprise insuffisante du marché. Réintroduire des critères d'efficacité signifierait alors une pure «gestion» de l'exclusion, susceptible de produire à nouveau ce contre quoi précisément elle s'est chargée de lutter. Nous sommes dans une situation de «contre-productivité par encombrement» où «les inputs supplémentaires compensent les dégâts causés par les inputs précédents... et en causent de nouveaux» (34).

Mais il y a plus important dans la démarche de l'économie solidaire quand elle amène avec elle, même confusément, une «quête de sens» pour reprendre une expression galvaudée, dont on peut essayer de tracer les contours en partant des discours mêmes de ses acteurs.

La revendication première semble être une réappropriation, ou au Sud un refus de la confiscation, de l'«agir», c'est-à-dire d'un «faire» non nécessairement finalisé ; de l'autonomie personnelle et collective pour «bâtir un monde capable d'abriter son histoire» (35) ; et du «face à face» dans la relation, à la place de la médiation obligée que peuvent représenter l'Etat ou le marché.

S'exprime aussi un rapport différent à l'espace et au temps, quand il s'agit, par exemple, de «prendre son temps» et de choisir la lenteur ou la rapidité selon les circonstances (36), ou lorsqu'il est fait référence à la «proximité» au lien ou au réseau.

Le projet de la nouvelle économie sociale ne comporte donc pas une remise en cause directe et explicite de la conception usuelle des besoins. Mais les modalités même requises pour les satisfaire incluent la possibilité de leur reconfiguration absolue, anticipant d'ailleurs en cela sur des situations futures, qui seront rendues bientôt objectives par l'état de l'ensemble des ressources.

1. Comme le résume J. Adda, la notion de capitalisme chez Wallerstein ne «se réfère ni à un certain niveau de développement des forces productives, ni à la prédominance du rapport salarial, ni à l'existence d'entreprises à but lucratif, ni même à la présence de tous ces éléments à la fois. Il désigne un système structurellement orienté vers l'accumulation illimitée de capital» in *La mondialisation de l'économie*. Tome 1, La Découverte, 1998, p. 45.
2. Un exégète a évoqué les «dégâts du progrès» mais sans paraître douter de leur validité et de leur inéluctabilité.
3. Vandana Shiva (Third World Network), citée dans Colin Hines, *Aid and Globalisation - the need to Abandon «Trade not Aid» for a New People's Protectionism*, Forum international sur la globalisation, Conférence de l'ICDA.
4. «Les gens et la nature sont surexploités. De telles situations compromettent sérieusement la rencontre des besoins des générations d'aujourd'hui et de demain» in *Sustainable Trade-Towards environmental and labour standards in International Trade Agreements*, Zet et FNV, Amsterdam, 1994.
5. «The global market, Trade unionism's Greatest Challenge» CISL, Bruxelles, 1996.(6) Cf. Wallerstein, Amin, Latouche etc.
6. Cf. le colloque «Les problèmes de l'eau autour de la Méditerranée» Narbonne, Novembre 1998 (compte rendu à paraître courant 1999).

7. Cf. le nombre de catastrophes industrielles dans le Tiers monde, depuis 20 ans : Bhopal, etc.
8. Sur le mode «la reprise économique et l'accroissement de la production permettront une réduction du chômage qui entraînera la sortie de l'exclusion ! L'homme doit passer avant la nature »
9. C'est ce que note Alain Bihr, en soulignant que le compromis fordiste entre organisations syndicales et patronales a été conclu aux dépens de la nature, in « Ecologie et mouvement ouvrier » L'homme et la société, 1989, pp 55 -71. On le retrouve dans les projets européens de Delors (Livre blanc sur la croissance), ou dans les positions de F.O.
10. A. Smith, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations, 1776, Rééd. 1976, Gallimard, Coll. Idées.
11. Cf. F. Dubœuf, Consommation individuelle et reproduction sociale, Thèse, Paris I, 1975.
12. Les débats autour de cet énoncé fameux de Say ne sont pas clos. Mais peut-être Say a-t-il raison, comme monsieur Jourdain, sans le savoir ou sans savoir pourquoi : Say le pense d'un point de vue comptable, pour dénier la possibilité des crises de surproduction et là-dessus, se fera «épingler » par Marx. Il le pense sur le plan d'une logique positive, ou d'une forme de positivisme logique avant la lettre, et Schmitt l'approuve.
13. .B. Say, Traité d'Economie Politique, Calmann-Levy, Coll. «Perspectives Economiques » 1803, rééd. 1972.
14. Ces derniers ne coïncidant pas exactement avec la «demande » puisque cette dernière suppose une offre constituée en face d'elle, et donc achevé aussi bien le «système de marché » de Polanyi que sa conceptualisation.
15. Op. cit.
16. Ce qui était bien l'horizon de Keynes. A long terme, évidemment, «nous serons tous morts » Au-delà de ses relents humoristiques, sa phrase soulève, a contrario, un des éléments centraux des économies actuelles : la «durabilité » au sens du « développement durable » des organisations internationales, mais surtout de l'impact de la durabilité des produits sur les formes de consommation, et plus largement, d'organisation sociale.
17. Ce dont témoigne la floraison simultanée de numéros spéciaux d'hebdomadaires à très large diffusion Télérama, le Nouvel Observateur, Rustica, etc. et d'études spécifiques consacrées aux jardins.
18. in «L'amour des jardins » hors-série de Télérama, 1997.
19. Idem.
20. G. Monédiaire (dir.), Agricultures urbaines et ville durable européenne. Rapport pour le ministère de l'Environnement, 1996.
21. Le recours à des intrants biologiques dans les jardins permet simultanément «une baisse dans l'usage de ressources épuisables » une diminution des pollutions d'origine chimique ainsi que des déchets rejetés par rapport aux cultures intensives, et le recyclage d'autres déchets (compost, eaux usées).
22. C. Baron, op. cit.
23. Ainsi le syndicat intercommunal d'Amiens vient-il de retirer à l'association «la Manne de l'hortillon » l'usage des terrains qu'il lui accordait et de lui «offrir » des terres plus éloignées et moins cultivables.
24. Environ 3000 en Europe, en France principalement Artisans du Monde et groupes Max Havelaar. Lire P. Johnson, «Le commerce équitable face aux défis du marché global » in Economie et Humanisme n° 344, Avril 1998.

25. A. Caillé, *L'éco-nomie dévoilée*, Autrement, 1997.
26. En puisant dans le camp de ce qu'Aubourg appelle «l'humanisme technocratique » concept introduit par Economie et Humanisme en 1942. Cf. J. Aubourg, *Les besoins dans la pensée économique contemporaine*, Thèse, Poitiers, 1980.
27. En Algérie, on ne vendait jamais l'eau, pourtant rare.
28. Tels, pour A. Marshall, un peu d'alcool, de tabac et de distractions.
29. Pour Marx, la question se posait différemment. S'il adhérerait probablement au principe d'Aristote, de l'existence de besoins illimités au-delà de ceux issus de la seule nécessité, il y ajoutait, dans la foulée de Ricardo, la relativité temporelle et spatiale ; mais surtout, son idée était que, dans la société «future » le besoin «tuerait » le besoin, contrairement à la conception libérale qui pense qu'il s'auto-alimente. Cf. A. Heller, *La théorie des besoins chez Marx*, 10/18, 1978.
30. La réalité associative de l'époque médiévale est très riche. Et il semble bien que ces pratiques et formes associatives soient universelles : on pourrait citer les corporations alimentaires de la Byzance médiévale, les guildes post-médiévales du monde musulman, ou encore les confréries d'artisans de l'Afrique primitive et de l'Amérique précolombienne. Cf. *Jalons pour une économie solidaire*.
31. Directement, dans les associations qu'elle dirige, ou indirectement, par le biais de l'insertion
32. La CNS du Québec les décrit ainsi : «Soutien aux personnes en perte d'autonomie, services de garde à l'enfance, aide aux adultes et aux jeunes en difficulté (délinquance, décrochage scolaire et social, toxicomanie, personnes atteintes du SIDA, femmes victimes de violence, etc.), loisirs, culture, protection de l'environnement, recyclage des déchets domestiques et industriels »
33. J.P. Dupuy, et J. Robert, *La trahison de l'opulence*, PUF, *Economie en liberté*, 1976, p 113.
34. Idem.
35. On assiste à un retour des «wanderer » à la Schubert, c'est-à-dire en général des marcheurs ou des promeneurs, dont la version randonneur demeure la première étape du départ de la logique de marché..